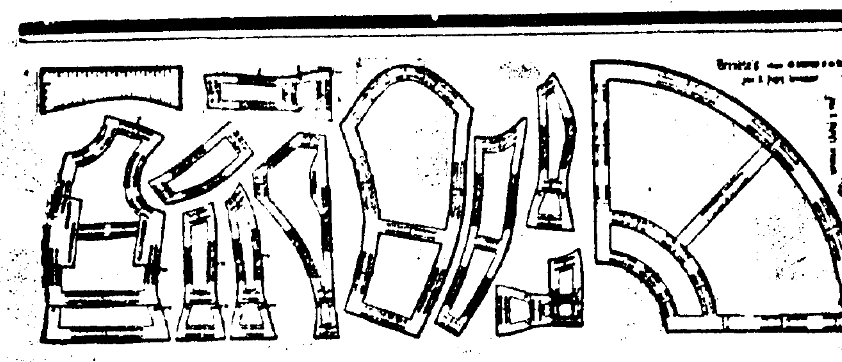

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

——:o:——

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières: s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1045 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Paso, Knowles, parti 11 mai
Steamship Comus, Post, parti 15 mai

PHILADELPHIE

Barque Silicon, Jensen, partie 2 mai

LIVERPOOL

Steamship Senator, Pyle, parti 4 avril
Steamship Nicraguan, Shacklock, parti 13 avril
Steamship Antillian, Japha, parti 14 avril
Steamship Matador, Maycock, parti 18 avril
Steamship Texan, Harrocks, parti 20 avril
Steamship Etanian, Jacobsen,
Steamship Author, Rotherford, parti 3 mai
Steamship Wanderer, Hunter, parti 25 avril
Steamship Yucatan, Reid, parti 27 avril
Steamship Barrister, Williams, parti 2 mai
Steamship Alexandrian, Bruce, parti 4 mai
Steamship Wayfarer, Wood,
Steamship Asian, Wood, parti 11 mai

LONDRES

Steamship Manhattan, Goudie, parti 3 mai

RIO DE JANEIRO

Barque Margarida, Parodeiro, parti 18 mars
Steamship Bellaura, Gall, parti 21 avril
Steamship Cavour, Carman, parti 10 mai
Steamship Sweden Prince, Woolam,

OPORTO

Barque Oceano, Moledo, partie 10 avril

BREME

Navire Kaiser, Martini, parti 16 avril
Navire Columbus, Hashagen, parti 30 avril
Alexandria, —— parti 12 mai

MARSEILLES

Steamship Clara, Zar, parti 20 avril

GENES

Steamship Principessa Laetitia, parti 22 avril
Steamship Ceres, Mortola, parti 8 mai

ANVERS

Steamship Manhattan, Goudie, parti 27 avril

HAMBOURG

Steamship Acilia, Hoff, parti 16 avril

PALERME

Steamship Il Piemonte, Figari, parti 4 mai

LISBONNE

Barque Emilia, Domingues, parti 2 mai

CARDIFF

Steamship Atlantian, Highton, parti 12 mai

ST LUCIA

Steamship Bellura, Galt, parti 12 mai

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Alps	Port Limon	1er dist 15
Atbara	Glasgow	rue Harmonie
Berwind	Porto Rico	2me dist 18
Castillian Prince	New York	rue Julie
City of Tampico	Mexico	Stuyv dock
Custodian	Liverpool	Stuyv dock
Excelsior	Havane	2e dist 10
Greenbrier	Porto Rico	1er dist 14
Irak	Rotterdam et Anvers	Chalmette
Louisiane	Havre	rue 1re
Nicaragua		Alger
Preston	Colon	1er dist 14
Soperga	Gêne	4me dist 48
Santurce	Porto Rico	1er dist 27
Texas	Copenhague	Westwego

BARQUES.

Margarethe	Gulfport	Chalmette

GOELETTES.

Asbury Fountain	——	rue Lafayette

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, 4513 rue St-Claude.
Cottage double, 4519-21 rue St-Claude.
Cottage double, 4537-39 rue St-Claude.
5 lots vacants sur la rue St-Claude, près Kentucky.
Cottage double, 1506-08 rue Marigny.
Magasin et résidence, 2201-03 rue Dumaine, coin Galvez.

Jules Saunee et als vs les mineurs Laurent et Evelina Lacassagne.

No 81,801—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un jugement, rendu le 15 mars 1907 et signé le 21 mars 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans le procès intitulé Jules Saunee et als versus les mineurs Laurent et Evelina Lacassagne, 81,801, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu de deux ordres homologuant une assemblée de famille de la date du 9 avril 1907, rendu et signé respectivement dans l'affaire ci-dessus et dans l'affaire de la succession de Mme Jean M. Lacassagne No 79 639, je procédrai de vendre, MARDI le 21 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 416, borné par les rues St Claude, Kentucky, Marais et Japonica, autrefois Mathilda. lesdits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, sur un plan fait par George de Armas, voyer, daté le 29 janvier 1906, annexé à un acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 10 mai 1906, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent comme suit: Les lots 3, 4 et 5 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue St Claude par 105 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 mesure 29 pieds de face à la rue St Claude par 118 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 7 mesure 27 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude par 118 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désigés par les Nos deux, trois et quatre de l'ilet No un maintenant ilet No 416 sur un plan fait par N. Rillieux et Co., daté le 8 novembre 1836, déposé en l'étude de Mossy, ancien notaire, ledit ilet est compris entre les rues Marais, St Claude, Joséphine ou Mathilda et Alexander, et lesdits lots mesurant chacun en mesure anglaise 29 pieds 9 pouces de face à la rue St Claude sur 117 pieds 3 pouce 1 ligne de profondeur.

Le lot No 4 formant l'encoignure des rues St Claude et Mathilda.

3° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1506 rue Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Champs Elysées et Claiborne, désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 juillet 1883 et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny par 88 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Galvez, Miro et St Philippe, désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage fait par S. G. de l'Isle architecte, le 22 juin 1901, annexé à un acte de partage passé pardevant George Montgomery, notaire, le 24 juin 1901. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez et mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 82 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles et façade à la rue Galvez et étant la partie de façade du lot original No Deux.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en un crédit de un ou un et deux ans, garantis par billets de l'acquéreur portant hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs et devant être passés pardevant Robert Légier, notaire, les loyers appartenant à l'acquéreur seulement de la date de la signature de l'acte de vente, les taxes de l'année 1907 devant être assumées et payées par l'acquéreur. les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'Encanteur.

W. R. METZLER, encanteur.

14 av—14 16 21 28—mai 5 12 19 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

——:o:——

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

— —

Moses F. Hollander vs Peter J. Hagan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 29,697. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Kenshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 337 rue North Front, coin Conti, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 mai 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un "National Cash Register", 1 lot de liqueurs, 2 comptoirs et buvette dans le fond, 1 lot de chaises, tables, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant. —WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Edmond M. Robbert, avocat pour le demandeur.

10 mai—10 15 21

Octave B. Mora vs Edward S. Lewis.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 27,208— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R.H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 28me jour de mai 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux "pool tables", queues, billes, "rack", 1 cash register, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Edwin N. Witemore, avocat pour le demandeur.

17 mai—17 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Sucre, Tomates, Pois, Savon, Amidon, etc.

O. M. Sizeler vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69 638—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 mai 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 mai 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

2 barils de sucre, et un lot de caisses de tomates, pois, savon, amidon, sardines, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

11 mai—11 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 6220 rue Annonciation, entre l'avenue Henry Clay et la rue Calhoun.

Teutonia Loan and Building Company vs John Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,467 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1907, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc. qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No onze, Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Annonciation (autrefois Preston) et Tchoupitoulas, désigné comme lot No douze mesurant trente huit pieds dix pouces trois lignes de face à la rue Annonciation sur cent quarante sept pieds deux pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot 13, vingt neuf pieds huit pouces trois lignes de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le demanderesse.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme James Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,990 —Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Mme Adèle J. McConnico et Mme Lena J. Warren, exécutrices testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Omer Villeré, avocat.

16 mai—16 20 25

Succession de Frank (ou Francis) Reder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 81,897 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emily M. Reder, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — Dart & Kernan, avocats.

16 mai—16 20 25

Succession de François Lacroix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 9,804 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Maria Cecelia Lacroix, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

16 mai—16 20 25

Succession de Léonard Clément Pascal et Marie Anne Ninon Boisdoré, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,622—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Léonard Clément Pascal et Marie Anne Ninon Boisdoré, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. T. Florance, avocat.

17 mai—17 21 26

Succession d'Octave Himel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 82,003 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Clara Himel, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — Gabriel Fernandez, avocat.

19 mai—19 23 28

Succession de Charles W. Baetjer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,397—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté Mme Julia Noesser, Veuve de Charles W. Baetjer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat.

15 mai—15 19 24

Succession vacante de Mme Nelly Mace, veuve de Edward Désiré Hubert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 82,612—Division A — Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de feu Mme Nelly Mace, veuve de Edward Désiré Hubert, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. —Ernest T. Florance, avocat.

15 mai—15 19 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Michael Gavin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 81,702 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ann Mary Costello, femme de John Burke, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. J. O'Connor, avocat.

17 mai—17 21 26

Succession de Isaac W. Boone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 76,633—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry T. Boone, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Miller, Dufour & Dufour, avocats.

17 mai—17 21 26

Succession de Edmond Gauncheau

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,859—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Martin, veuve de Edmond Gauncheau, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. D. Henriques, Jr., avocat.

17 mai—17 21 26

Succession de Mme Félicie Beauvais.

Veuve de Stephen P. Killian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,417—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Kate Killian et William F Beauvais, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henriques & Duchamp, avocats.

11 mai—11 15 21

Succession de Richard Lloyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,568—Division E—Attendu que Mme Mary Agnes Lonard, veuve de Richard Lloyd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Lloyd, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition —Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm. Winans Wall, avocat.

12 mai—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vacante de François Burel.

No 81,593—Cour Civile de District, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 9 mai 1907, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 4 de l'ilet 33, borné par les rues France, Lesseps, Génie et Libéral, d'après un plan par Allou d'Hémécourt, annexé à un acte de vente passé pardevant Charles De Armas, notaire, le 28 fév. 1834; acquis par acte de vente passé pardevant Charles De Armas, notaire, le 28 fév. 1834.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 pour cent comptant de dépôt.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs,
Bureau 322 rue Bronne.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATRE LOTS A BATIR.
TROISIEME DISTRICT.

Succession de Menalippe D'Aquin—No 82 371 —Cour Civile de District, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4, ilet No 52, Faubourg Clouet [maintenant ilet 1074], borné par les rues Féliciana, Clouet, Génie et Libérale, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds, 10 pouces et 6 lignes. Acquis le 28 mai 1839, enregistrée dans le bureau des transferts, paroisse d'Orléans, livre 30, folio 650.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs,
Bureau No 322 rue Baronne.

7 mai—7 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double pouvant être emménagé comme emplacement d'affaires, Nos 2501-03 rue Perdido, coin Rocheblave, contenant 4 chambres d'un côté et 3 de l'autre, pouvant rapporter $22 par mois. Mme Julia Spano vs William Hart et als, No 80,239, Division B—A l'encan.

JEUDI, le 6 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 26 avril 1907 et signé en cour ouverte le 2 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No 11 de l'ilet No 575 sur un certain plan fait par A. Pressac, architecte, daté le 19 mars 1837, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, d'après lequel dit plan le dit lot formant l'encoignure des rues Perdido et Rocheblave, et mesurant trente et un (31') pieds cinq (5") pouces et six (6''') lignes de face à la rue Perdido; trente trois (33) pieds un (1") pouce, et trois et deux tiers (3 2/3) lignes dans le fond, par cent vingt pieds (120') de profondeur. Mesure américaine.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, connu comme les Nos 2501-03 rue Perdido, contenant 4 chambres sur un côté et trois chambres de l'autre côté; galerie dans le fond sur un côté, grande cour dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représentée par des billets portant huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis dans leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et dix pour cent honoraires d'avocat en défaut de paiement dudit billet ou desdits billets: l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devant assumer les taxes de 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, en plus du prix de l'adjudication.

STROUDBACK & STERN, encanteurs,
Bureau No 322 rue Baronne.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.

Rue Port, entre les rues Force et Vertu.

Succession de Luke Vigneau.

No 82,372—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le No lot 5, de l'ilet No 38 du faubourg Daynoy, borné par les rues Port, St Ferdinand, Force et Vertu, étant la portion des anciens lots 16 17 et 18 du dit ilet No 38, pas vendu comme lots 1, 2 3 et 4, à H. Peyrat, livre des transfers 24, fol. 449, ledit lot mesurant vingt six pieds deux pouces et deux lignes (26' 2" 2''') de face à la rue Port sur 131 pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, acquise le 23 juin 1837 enregistré dans le bureau des transfers, livre 24, folio 36.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN, Encanteur.
Bureau, 322 rue Baronne,

12 mai —12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.
TROISIEME DISTRICT—UNE OCCASION POUR UN PETIT PLACEUR.
SUCCESSION DE BONNE RADELDE

No 82,362—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 6 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le lot No 10 de l'ilet No 33, plan de A. D'Hémécourt, 1er avril 1837, ilet borné par les rues Libéral (ou Miro), Port, Genius (ou Grant) et Lafayette; le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Libral par une profondeur de 131 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles acquis le 4 avril 1837 par acte pardevant Théo Seghers, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 21, folio 530.

Conditions— Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0/0 comptant. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix-huit Lots de Terre

Dans l'ilet avenue Lafayette, les rues Genius, Libéral et Port

Succession de Louis Lalaurie.

No 10,155—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix huit lots de terre situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Génie, Libérale (ou Miro) et Port, désignés par les Nos 1 à 9 et 11 à 19, inclusivement, ilet 33, d'après le plan de Reemer le 16 juin 1837, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire, plan 160, lesquels dits lots ont les mesures suivantes, à savoir—

Les lots 1 à 4 inclusivement ayant une façade chacun sur l'avenue Lafayette de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces 6 lignes; les lots 5 à 9 inclusivement ayant chacun une façade à l'avenue Lafayette de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces 6 lignes, le lot No 9 formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Libérale, les lots Nos 11 à 15 inclusivement ayant chacun une façade à la rue Port de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces 6 lignes

Les lots Nos 16 à 19 inclusivement, ayant chacun une façade à la rue Port de 26 pieds 2 pouces et 5 lignes par une profondeur de 130 pieds 3 pouces 6 lignes, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Libéral et Port.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent

Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais des acquéreurs

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.
Bureaux No 322 rue Baronne.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

——:o:——

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés.

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. C.

CHEMINS DE FER.

——

Heures d'arrivée et de départ

——

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville......4:30 p m
Excursions des mercredis.
Covington, Mandeville......7:20 a m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville....................7:20 a m

ARRIVEE

Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton.....7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville.......8:45 a m
Excursion des mercredis.
Covington, Mandeville.......7:20 p m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville..................7:20 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

N. Y. and N. O. Limited	9:40 am
Cincinnati & Florida express	7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express........	8:30 pm
Montgomery Accom'n......	6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n....	11:59 am
Excursion dimanche........	9:45 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited	8:00 pm
Cincinnati & Florida express	8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express........	9:15 am
Montgomery Accom'n	6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ...	6:00 pm
Excursion dimanche........	7:40 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited	10:55 a m
No 3 Pan American special.	5:55 p m
No 7 local............	4:45 p m
No 9 points de Hattiesburg..	8:00 am

Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.

No 11	7:05 pm

DEPART.

No 6 local............	6:30 am
No 4 Pan American special.	9:10 am
No 8 Meridian et points int.	4:30 pm
No 2 limited............	7:50 pm

Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.

No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

"The L'mited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati..........	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	11:30 a m
Local Mail............	6:40 p m
Northern Express........	8:50 a m
McComb Accommodation....	9:50 a m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati............	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati............	7:10 p m
Local Mail............	5:35 a m
Northern Express..........	4:30 p m
McComb Accommodation ..	2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Vicksburg express........	5:50 p m
Memphis Express	8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m

DEPART.

Vicksburg express........	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation..........	4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local............	11:10 a m
N. O. and Houston..........	5:10 p m
Pacific Coast Express......	8:35 a m
Sunset Express............	6:45 p m

DEPART.

Local............	3:00 p m
N. O. and Houston..........	6:40 a m
Pacific Coast Express.	9:00 p m
Sunset Express............	11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
Alger............ 7:25 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger............ 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Alger............ 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger............ 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.
Alger............ 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger............ 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger............ 5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair............ 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger............ 8:00 a m
De Shell Beach............ 10:02 a m
Shell Beach .... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p
Dimanche seulement.
Shell Beach............ 5:30 a
Shell Beach............ 8:00
Belair............ 5:30
Shell Beach............ 7:30